|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/2 | Février 2020 |
| Libérer des victimes de la vague de répression ! | |
| Égypte | |
| Mahienour el Masry, Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer | |

|  |
| --- |
| Le 22 septembre 2019, des hommes en tenue civile ont arrêté Mahienour el Masry, avocate spécialiste des droits humains, devant le bâtiment des services du procureur général de la sûreté de l’État, au Caire, et l’ont fait monter à bord d’une fourgonnette pour un lieu non révélé. Mahienour el Masry se trouvait dans ces locaux pour suivre l’enquête menée sur les personnes arrêtées à la suite de manifestations ayant éclaté les 20 et 21 septembre. Elle a ensuite été reconduite aux services du procureur général de la sûreté de l’État, où un procureur l’a informée qu’elle était inculpée d’«assistance à un groupe terroriste», de «diffusion de fausses nouvelles» et d’«utilisation d’un réseau social pour diffuser de fausses rumeurs». Il a ordonné son placement en détention dans l’attente des résultats de l’enquête.  Le 29 septembre 2019, Alaa Abdel Fattah n’est pas ressorti du poste de police de Dokki, au Caire, où il passait 12 heures chaque nuit dans le cadre de sa liberté conditionnelle. La police a indiqué à sa mère qu’il avait été emmené par des fonctionnaires de l’Agence de sécurité nationale auprès des services du procureur général de la sûreté de l’État. Plus tard le même jour, Mohamed el Baqer, l’un des avocats d’Alaa Abdel Fattah, s’est présenté sur place pour l’assister et a été arrêté. Les deux hommes ont été placés en détention provisoire dans l’attente des résultats de l’enquête pour «appartenance à une organisation illégale», «réception de fonds en provenance de l’étranger», «diffusion de fausses nouvelles» et «utilisation abusive des réseaux sociaux».  Les policiers ont bandé les yeux des deux hommes sur le chemin qui les menait à la prison, et ils ont frappé et roué de coups de pied Alaa Abdel Fattah et insulté Mohamed el Baqer en entrant dans la prison. À son arrivée, des gardiens de prison ont ordonné à Alaa Abdel Fattah de se mettre en sous-vêtements, puis plusieurs policiers l’ont agressé. Par la suite, les gardiens ont plusieurs fois ouvert la porte de sa cellule en lui ordonnant de se tourner vers le mur avant de le menacer et de l’insulter. Les effets personnels d’Alaa Abdel Fattah et de Mohamed el Baqer, y compris leurs vêtements, ont été confisqués par les gardiens. Un membre de l’Agence de sécurité nationale a affirmé à Alaa Abdel Fattah qu’il serait torturé s’il signalait au procureur les actes de torture qu’il avait subis.  La détention de Mahienour el Masry, Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer intervient alors que l’Égypte connaît sa plus forte vague de répression depuis le début de la présidence d’Abdel Fattah al Sissi. Plus de 3 900 personnes ont été arrêtées en lien avec les manifestations des 20 et 21 septembre 2019 appelant à la démission du président al Sissi.  Amnesty International considère que Mahienour el Masry, Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer sont détenus uniquement en raison de leur travail en faveur des droits humains et de leur militantisme politique. Leur détention porte atteinte à leur droit à la liberté d’expression.  Le bureau du procureur général a le pouvoir de faire libérer Mahienour el Masry, Mohamed el Baqer et Alaa Abdel Fattah et de traduire en justice les responsables présumés des actes de torture infligés à ce dernier. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en arabe, anglais ou français **au procureur général**. Demandez aux autorités égyptiennes:   * d’ordonner la libération de Mahienour el Masry, d’Alaa Abdel Fattah et de Mohamed el Baqer, immédiatement et sans condition ; * de veiller à ce qu’ils puissent s’entretenir avec un avocat et avec leur famille et qu’ils soient protégés contre la torture et d’autres mauvais traitements dans l’attente de leur libération ; * d’ouvrir une enquête sur les actes de torture infligés à Alaa Abdel Fattah et de traduire les responsables présumés en justice ; * d’ordonner la libération immédiate de toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits à la liberté d’expression et de réunion. |
|  |
| **🡪** F**ormule d’appel** : Dear Counsellor, / Monsieur, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 3.** |

**🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur notre site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

**🡪** **Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Hamada al Sawi, Procureur général Office of the Public Prosecutor Madinat al-Rehab Cairo Égypte  Fax : +202 2577 4716 | Ambassade de la République Arabe d'Egypte Elfenauweg 61 3006 Berne  Fax: 031 352 06 25 E-mail: [embassy.bern@mfa.gov.eg](mailto:embassy.bern@mfa.gov.eg) |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 2/2 | Février 2020 |
| Libérer une défenseure des droits humains en résidence surveillée ! | |
| Russie | |
| Anastasia Chevtchenko | |

|  |
| --- |
| Anastasia Chevtchenko, défenseure des droits humains de Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), fait l’objet de poursuites pénales en raison de son soutien au mouvement Otkrytaya Rossiya (Open Russia), une organisation interdite au titre de la Loi relative aux «organisations indésirables», particulièrement draconienne. Elle est en résidence surveillée depuis le 23 janvier 2019 et encourt jusqu’à six ans d’emprisonnement si elle est déclarée coupable.  Anastasia Chevtchenko a été arrêtée le 21 janvier 2019 et placée en résidence surveillée deux jours plus tard. Cela fait alors un an que son calvaire a commencé. La décision de juger l’affaire sera également prise prochainement, il est, pour cette raison, important d’exercer une forte pression internationale dans les semaines à venir. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en russe, anglais ou français **au procureur de la région de Rosto** et demandez-lui de veiller à ce que les charges retenues contre Anastasia Chevtchenko soient abandonnées et que son assignation à domicile soit levée immédiatement et sans condition. |
|  |
| **🡪** F**ormule d’appel** : Dear Prosecutor of Rostov Region, / Monsieur le Procureur de la région de Rostov, |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |

**🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur notre site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>

**🡪 Taxe postale:** Europe: CHF 1.50 / autres pays: CHF 2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Procureur de la région de Rostov Yuri Alekseevich Baranov Prosecutor of Rostov Region Prosecutor’s Office of Rostov Region Per. Khalturinskiy, 101 Rostov-on-Don 344011 Fédération de Russie  E-mail: [mail\_prok@donpac.ru](mailto:mail_prok@donpac.ru) | Ambassade de la Fédération de Russie Brunnadernrain 37 3006 Berne  Fax: 031 352 55 95 E-mail: [rusbotschaft@bluewin.ch](mailto:rusbotschaft@bluewin.ch) |

Expéditeur:

Hamada al Sawi, Procureur général

Office of the Public Prosecutor

Madinat al-Rehab

Cairo

Égypte

Lieu et date :

Concerne : Mahienour el Masry, Alaa Abdel Fattah et Mohamed el Baqer

Monsieur,

Le 22 septembre 2019, des hommes en tenue civile ont arrêté Mahienour el Masry, avocate spécialiste des droits humains, devant le bâtiment des services du procureur général de la sûreté de l’État, au Caire. Mahienour el Masry se trouvait dans ces locaux pour suivre l’enquête menée sur les personnes arrêtées à la suite de manifestations ayant éclaté les 20 et 21 septembre. On l’a informée qu’elle était inculpée d’«assistance à un groupe terroriste», de «diffusion de fausses nouvelles» et d’«utilisation d’un réseau social pour diffuser de fausses rumeurs» et on a ordonné son placement en détention dans l’attente des résultats de l’enquête.

Le 29 septembre 2019, Alaa Abdel Fattah n’est pas ressorti du poste de police de Dokki, au Caire, où il passait 12 heures chaque nuit dans le cadre de sa liberté conditionnelle. Plus tard le même jour, Mohamed el Baqer, l’un des avocats d’Alaa Abdel Fattah, s’est présenté sur place pour l’assister et a été arrêté. Les deux hommes ont été placés en détention provisoire dans l’attente des résultats de l’enquête pour «appartenance à une organisation illégale», «réception de fonds en provenance de l’étranger», «diffusion de fausses nouvelles» et «utilisation abusive des réseaux sociaux».

Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous demande, Monsieur, d’**ordonner la libération de Mahienour el Masry, d’Alaa Abdel Fattah et de Mohamed el Baqer, immédiatement et sans condition**.

Dans l’attente de leur libération, je vous prie de veiller à ce **qu’ils puissent s’entretenir avec un avocat et avec leur famille et qu’ils soient protégés contre la torture** et d’autres mauvais traitements.

De plus, je vous engage à ouvrir **une enquête sur les actes de torture** infligés à Alaa Abdel Fattah et à traduire les responsables présumés en justice.

Finalement je vous demande d’**ordonner la libération immédiate de toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé sans violence leurs droits à la liberté d’expression** et de réunion.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République Arabe d'Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25 / E-mail: embassy.bern@mfa.gov.eg

Expéditeur:

Procureur de la région de Rostov

Yuri Alekseevich Baranov

Prosecutor of Rostov Region

Prosecutor’s Office of Rostov Region

Per. Khalturinskiy, 101

Rostov-on-Don 344011

Fédération de Russie

Lieu et date :

Concerne : Anastasia Chevtchenko

Monsieur le Procureur de la région de Rostov,

Anastasia Chevtchenko, défenseure des droits humains de Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), fait l’objet de poursuites pénales en raison de son soutien au mouvement Otkrytaya Rossiya (Open Russia), une organisation interdite au titre de la Loi relative aux «organisations indésirables», particulièrement draconienne.

Elle est en résidence surveillée depuis le 23 janvier 2019 et encourt jusqu’à six ans d’emprisonnement si elle est déclarée coupable.

Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous demande, Monsieur le Procureur, de veiller à ce **que les charges retenues contre Anastasia Chevtchenko soient abandonnées** et **que son assignation à domicile soit levée immédiatement et sans condition**.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la Fédération de Russie, Brunnadernrain 37, 3006 Berne

Fax: 031 352 55 95 / E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch